

**OBJET :**

**Création de poste -  
Modification du tableau  
des emplois suite à un  
changement de grade**

Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 11  
Votants : 12

*Le Maire soussigné  
Certifie qu'en application du  
Code Général des Collectivités  
Territoriales, la convocation du  
Conseil Municipal a été affichée*

*le  
15 novembre 2022*

N° 47-2022

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le 22/11/2022

ID : 073-217301175-20221121-20221121\_47\_MOD-DE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 21 novembre 2022**

*L'an deux mil vingt-deux, le vingt et un novembre, à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHEMIN, Maire.*

*Étaient présents : Claude MEILLE, Jean-Claude BLAIX, Patou ROBIN, Maryvonne ROBIN, Pierre SIRE, Gilles FAVRE, Pascale BERTHOLLET, Dominique GALERNE, Samuel FADDA, Aurélie FERREIRA.*

*Absents excusés : Florian DUCROT, Kelly BERTRAND, Dorian MAGNIER.*

*Procurations : Mélanie BIBOLLET donne procuration à François CHEMIN.*

*Secrétaire de séance : Claude MEILLE.*

\*\*\*\*\*

**Le Maire,**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent de la collectivité titulaire du grade d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe, réunit les conditions pour être promu au grade d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe.

Vu l'arrêté en date du 11 octobre 2021 fixant les lignes directrices de gestion,

Considérant le tableau des emplois,

Considérant la nécessité de supprimer l'emploi d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe en raison de la création de l'emploi d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe pour permettre la nomination de l'agent concerné,

**Le Maire propose à l'assemblée,**

- **la suppression** d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe,

- **la création** d'un emploi permanent à temps non complet d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,

Le tableau des emplois est ainsi modifié :

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le 22/11/2022

Berger  
Levrault

ID : 073-217301175-20221121-20221121\_47\_MOD-DE

Tableau des emplois au 01 octobre 2022 :

GRADE	Nombre de postes ouverts	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes supprimés	Nombre de postes créés	Durée hebdomadaire de service	Délibération de création du poste
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	1	1	0	0	28h	Délib 04-2020
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	1	1	0	1	35h	Délib 39-2022
Adjoint Administratif ppal 2ème cl	0	0	1	0	35h	Délib 33-2017
Adjoint Administratif	1	1	0	0	28h	Délib 34-2017
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Agent de maîtrise	1	1	0	0	35h	Délib 26-2019
Adjoint technique ppal 2ème cl	1	0	0	0	35h	Délib 38.36.87
Adjoint technique ppal 2ème cl	1	1	0	0	29h	Délib 37-2017
Adjoint technique ppal 2ème cl	1	1	0	0	35h	Délib 2.36.83
Adjoint Technique	2	1	0	0	35h	Délib 26-2015 / Délib 11.36.95
Adjoint Technique	1	1	0	0	20h46	Délib 94.36.01
Adjoint Technique	2	2	0	0	19h	Délib 41-2008
<b>FILIERE SOCIALE</b>						
ATSEM principal 2ème cl	1	1	0	0	35h	Délib 07-2022
ATSEM principal 1ère cl	1	0	0	0	35h	Délib 38.36.99
TOTAL	14	11	1	1		

Tableau des emplois au 01 décembre 2022 après modifications :

GRADE	Nombre de postes ouverts	Nombre de postes pourvus	Nombre de postes supprimés	Nombre de postes créés	Durée hebdomadaire de service	Délibération de création du poste
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>						
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	1	1	0	0	28h	Délib 04-2020
Adjoint Administratif ppal 1ère cl	1	1	0	0	35h	Délib 39-2022
Adjoint Administratif	1	1	0	0	28h	Délib 34-2017
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>						
Agent de maîtrise	1	1	0	0	35h	Délib 26-2019
Adjoint technique ppal 2ème cl	1	0	0	0	35h	Délib 38.36.87
Adjoint technique ppal 2ème cl	0	0	1	0	29h	Délib 37-2017
Adjoint technique ppal 1ère cl	1	1	0	1	29h	Délib 47-2022
Adjoint technique ppal 2ème cl	1	1	0	0	35h	Délib 2.36.83
Adjoint Technique	2	1	0	0	35h	Délib 26-2015 / Délib 11.36.95
Adjoint Technique	1	1	0	0	20h46	Délib 94.36.01
Adjoint Technique	2	2	0	0	19h	Délib 41-2008
<b>FILIERE SOCIALE</b>						
ATSEM principal 2ème cl	1	0	0	0	35h	Délib 07-2022
ATSEM principal 1ère cl	1	1	0	0	35h	Délib 38.36.99
TOTAL	14	11	1	1		

Envoyé en préfecture le 22/11/2022

Reçu en préfecture le 22/11/2022

Affiché le 22/11/2022

Berger  
Levrault

ID : 073-217301175-20221121-20221121\_47\_MOD-DE

**Le Conseil Municipal après avoir délibéré, à l'una**

**DECIDE** : d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.

Les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent nommé dans le grade et l'emploi créé, ainsi qu'au paiement des charges et impôts s'y rapportant, seront inscrits au budget communal, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et ont signé au registre le Maire et le secrétaire de séance.

Le Maire  
François CHEMIN

